

**AVIS SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE N° ASAM-25-01****PORT DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)****A LOUER****TERRE-PLEIN DE 5 878 M<sup>2</sup> avec Unité de Production de béton prêt à l'emploi (BPE)**

Nature du bien : Terrain/Terre-plein

Surface 0,59 ha

Code postal: 94100

Adresse: ZI Portuaire - Boulevard du Général Ferrié

Ville: SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Destination: Stockage et vrac

Disponibilité: Immédiate

La Société CEMEX Bétons IDF (et son sous-occupant agréé CEMEX Granulats), est titulaire d'une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels jusqu'au 30/11/2034 au port de Saint-Maur-des-Fossés sur une parcelle de 5 878 m<sup>2</sup> environ sise Quai du port de Créteil, aux fins de production de bétons prêt à l'emploi et de transit de granulats, de terres et de matériaux de déconstruction. Dans le cadre d'une approche commerciale, la Société CEMEX Bétons IDF et la Société Béton Solutions Mobile envisagent de signer une convention de successeur sous conditions suspensives.

Les Sociétés ont manifesté leur intérêt auprès du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine ci-après dénommé "HAROPA PORT" pour la délivrance d'un avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels portant sur la mise à disposition de la parcelle susvisée.

HAROPA PORT envisage donc la signature d'un avenant de transfert à la convention d'occupation domaniale :

- selon les modalités détaillées dans le présent document,
- pour la durée résiduelle de la convention (soit jusqu'au 30/11/2034) et conformément aux dispositions applicables du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- dont la redevance est fixée dans la convention,
- sous réserve que la Société Béton Solutions Mobile apporte des garanties financières similaires à celles du Titulaire actuel,
- sous réserve que la Société Béton Solutions Mobile s'engage sur un niveau de trafic fluvial *a minima* similaire à celui du Titulaire actuel,
- avec le transfert des charges et obligations du Titulaire actuel au nouvel occupant,
- dans le respect des conditions générales d'occupation de HAROPA PORT.

En cas de manifestation d'intérêt concurrente dans un délai de six (6) semaines à compter de la mise en ligne du présent avis, HAROPA PORT évaluera les conditions d'agrément des concurrents et une procédure de sélection des candidats pourrait être organisée par CEMEX.

A défaut d'une telle manifestation dans un délai imparti, il sera procédé à la signature d'un avenant de transfert de la convention entre CEMEX Bétons IDF et Béton Solutions Mobile.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service suivant : Service Développement Urbanisme Environnement - Agence Seine Amont - adresse mail : commercial-asam@haropaport.com

**Surface du terrain****Situation / Desserte**

<b>Divisibilité</b>	Non	<b>Accès autoroute</b>	Oui
		A4/50 - sortie n° 4 Saint-Maur-des-Fossés	
		<b>Accès transport en commun</b>	Oui
		RER A - arrêt Saint-Maur-Créteil à proximité immédiate (5 min à pied)	
		<b>Accès fluvial</b>	Oui
		<b>Accès voie ferroviaire</b>	Non

**Equipements et réseaux****Urbanisme**

<b>Descriptif équipements</b>	PLU	
Equipement portuaire : quai haut, droit, 6 t/m <sup>2</sup>	Constructibilité - COS : voir PLU	
Aménagements hydrauliques : débourbeur-déshuileur		
Autres équipements : 200 M <sup>2</sup> de bureaux en parfait état		
Accès réseaux eau potable, eaux usées, électricité, gaz et télécom en limite de parcelle (branchement à faire auprès des concessionnaires)	<b>Cercles de contraintes</b>	Oui
Eau potable : Oui		
Eaux usées : Oui	<b>Emprises réservées</b>	Non

Électricité : Oui

Gaz : Oui

Télécommunications : Oui

Clôture/portail : Oui

Embranchement ferré : Non

## Particularités du site

- Centre urbain (zone pavillonnaire)
- Nécessité de faire du trafic fluvial

## Conditions financières

Loyer annuel global : nous consulter

Avantages financiers : Ristourne sur loyer si trafic fluvial

## Fiscalité

En fonction des taux des collectivités

## Publicité

Publié le

9 décembre 2025

Durée minimale de publication : 6 semaines

## Agence Seine Amont

Email : commercial-asam@haropaport.com

